

Cour d'Appel de Grenoble
Tribunal de Grande Instance de Grenoble

Parquet du procureur de la République
Service : BO-Réglementation

N° Parquet : 12314000102

N° téléphone : 04.38.21.23.65
N° télécopie :

ATRA'VERCORS
à l'attention de CABROL Stéphane, représentant
légal
La Berthunière
26420 ST MARTIN EN VERCORS

PV n° 12/4465 en date du 15 octobre 2012 de la Communauté de Brigades de St Marcellin

contre

ATRA VERCORS
VIVRE A PRESLES

Faits : Forêts (infraction forestière relevant de l'article L.161-1 du code forestier hors incendie).

Avis de classement

L'examen de cette procédure ne justifie pas de poursuite pénale au motif que :

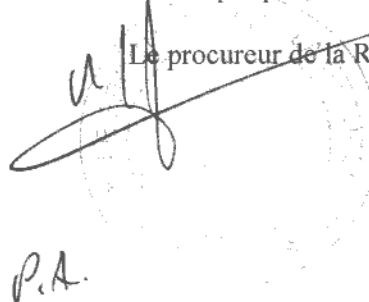
l'avertissement ou le rappel à la loi a été suffisant pour faire cesser le trouble.

Si vous commettiez une nouvelle infraction, je serais amené à reconsidérer ma décision et à engager de nouvelles poursuites.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait au parquet, le 5 novembre 2013

Le procureur de la République



P.A.